

Association

Belgique – België
P.P.
1081 Bruxelles 8
P 002197

Culturelle



de Dilbeek ASBL

N°55. Mai / juin 2011

Paraît tous les 2 mois

Editorial

La présidence belge de l'Union européenne et le patrimoine

C'est à l'initiative du Ministre flamand du Patrimoine qu'un colloque européen a rassemblé le 9 décembre 2010 à Bruges, plusieurs dizaines d'experts autour du thème « Patrimoine: une ressource pour l'Europe » Cette initiative s'est faite en

collaboration avec les autres Régions et Communautés de Belgique, ainsi qu'avec le Conseil de l'Europe, la Commission européenne, des membres du parlement et des représentants de la société civile. Les intervenants qui se sont exprimés en français, néerlandais et anglais, ont souhaité que l'Union soutienne plus activement les politiques en faveur du patrimoine européen. Pour l'un des intervenants, aucun argument ne fait le poids lorsque les décideurs politiques doivent choisir entre des crédits pour les monuments et ceux pour les aides aux personnes, la construction de logements ou de prisons par exemple. Pourtant la politique du patrimoine comme celle des soins de santé doit exister, elle répond au souhait de millions de citoyens européens. L'oratrice représentant la Commission a fait remarquer que le patrimoine était un élément du tourisme culturel et que l'Union avait consenti plusieurs milliards d'euros en faveur des monuments européens. Le label « Patrimoine européen » devrait devenir un signe distinctif des lieux ayant joué un rôle dans l'histoire de l'Europe. Une « Déclaration de Bruges » a clôturé la journée. Il y est dit que 2011 verra la création d'une nouvelle plate-forme européenne du patrimoine chargée de renforcer la collaboration avec toutes les parties concernées en Europe.

A savoir, tout près de chez nous, les bâtiments de l'ancienne Ecole vétérinaire de l'Etat à Anderlecht, vont être restaurés grâce à des capitaux européens et de la Région. Le projet est d'en faire un centre d'entreprises qui serait inauguré en 2012. Wait and see.

Ginette De Corte

Extrait d'un article paru dans « La Lettre du Patrimoine ».

L'abonnement à cette revue est gratuit, vous pouvez en faire la demande:

- par courrier: Institut du Patrimoine wallon, La Lettre du Patrimoine, Rue du Lombard, 79, à 5000 Namur
- par courrier électronique: lalettre@institutdupatrimoine.be

Nos prochaines activités

MAI 2011.

Mercredi 11/05 de 14 h à 16 h. – Activité 2011/17 – Ping-pong.

Réunion : à 14 h 00 dans notre local au 116 ch. de Ninove.

Samedi 14 / 05 à 10 h 30 – Activité 2011/18 – Visite guidée de la Villa Empain, joyau de l'Art déco

La Villa fut construite en 1931 par l'architecte suisse Michel Polak, à la demande du tout jeune baron Empain. Outre la villa monumentale, la propriété se compose d'un jardin dont l'élément principal est une piscine entourée d'une pergola et d'une conciergerie. L'emploi des matériaux tant pour les façades (pierre polie et bronze) que pour les intérieurs (marbres, bois précieux, ferronneries..) confère à la Villa un cachet remarquable.

Grand mécène et amateur d'art, Louis Empain fait don de sa propriété à l'Etat belge en 1937 pour y créer un musée des arts décoratifs. La Villa a connu bien des vicissitudes que nous détaillera notre guide, Cécile Dubois, spécialiste de l'Art déco et que nous avons accueillie au 116 pour une conférence sur ce thème.

En 2006 la Fondation Boghossian acquiert la Villa. Jean Boghossian souhaite en faire une vitrine des cultures orientales au coeur de la capitale de l'Europe. Nous verrons aussi l'exposition en cours: « Pudeurs et colères de femmes ». Rituels, perruques, foulards, maquillages et autres contraintes ont déterminé la vie des femmes depuis des siècles. De l'infériorité du statut de la femme dans certaines sociétés d'hier

et d'aujourd'hui, à la libération des femmes, de leur dissimulation au dénuement affiché dans les médias : quelles sont les situations qui ont déterminé et déterminent encore les rapports entre la société et le corps féminin.

Plus spécifiquement comment vivent aujourd'hui les femmes d'Orient compte tenu et malgré certains interdits. Comment voient-elles leur monde et le nôtre?

Rendez-vous à 10 h 15 devant la Villa, 67, avenue Franklin Roosevelt.

Prix : 10 € pour les membres et 12 € pour les non membres.

Inscription préalable obligatoire auprès de Ginette De Corte en téléphonant après 18h au 02/ 569.53.70 ou au 0497 62 85 75 et paiement confirmatif avant le 11 mai au compte bancaire Dexia BE31 0882 0522 8955 de l'Association culturelle de Dilbeek à 1700 Dilbeek.

Attention, nombre de places limité !

Vendredi 20 / 05 à 20 heures – Activité 2011/19 – « Peut-on aimer l'Amérique ? Les USA de Dallas à Vancouver en passant par le parc du Yellowstone », projection commentée de photos, par John Magnant

L'improvisation peut réserver de bonnes surprises. En nous y prenant au dernier moment, la seule destination encore disponible est Dallas. Mais que diable allons-nous faire au Texas, surtout que les cow-boys ne sont pas notre priorité ? Et la découverte est d'autant plus agréable que la destination n'était pas vraiment choisie.

C'est donc le point de départ surprenant pour une "excursion" (2000 km) vers le parc du Grand Téton, et vers son prestigieux voisin, Yellowstone. Belle leçon d'humilité, après les cités arrogantes construites par les humains, devant l'extrême beauté et l'inquiétante instabilité offertes par la nature. Partager une telle palette de couleurs et de phénomènes étonnants est un défi que je suis prêt à relever.

Un autre saut de puce (1300 km) nous dévoile la ville de Seattle, laboratoire de réalisations architecturales improbables, annonciatrices du musée de Bilbao. Comme New-York, Washington, Chicago, Boston, San Francisco,.... Seattle possède une singularité bien spécifique. Elle dégage une ambiance empreinte d'insouciance. La ville jouxte le parc national d'Olympic (très, très mouillé), lui même point de départ du ferry qui nous mène sur l'île de Victoria (Canada).

Lieu privilégié, lieu de villégiature, cet endroit tente de faire oublier toutes les misères du monde..... et ça marche. Pour le prix d'un vol moyen-courrier, vous pouvez prendre l'hydravion qui rejoint Vancouver à 80 km. Le ferry donc, pour clôturer ce périple qui nous a laissé sous le charme.

Réunion : à 20 heures dans notre local, au 116 chaussée de Ninove.

Samedi 28 mai à 16 heures – Activité 2011/20 – « A la découverte de l’Egypte ancienne », exposé de Michel Dandoy (suite)

Le mois dernier nous avons abordé sur les rives du Nil, et découvert quelques aspects de cette ancienne et riche civilisation qui perdure depuis plus de 5000 ans. L’Egypte située au carrefour de l’Afrique et de l’Orient apparaît comme la matrice de la civilisation occidentale.

Vu l’abondance de matière nous poursuivrons notre découverte des dieux et de l’au-delà égyptiens; le rôle des prêtres ; la langue et l’écriture hiéroglyphique ; la construction des pyramides ; les loisirs de l’élite ; quelques aspects de l’art égyptien (peinture, sculpture, architecture)...

Une vidéo complètera l’exposé.

Rejoignez encore une fois notre caravane et cap sur ce beau pays façonné par le Nil.

Réunion : à 16 heures dans notre local, au 116 chaussée de Ninove.

JUIN 2011.

Mercredi 01/06 de 14 h à 16 h. – Activité 2011/21 – Ping pong

Réunion : à 14 h 00 à notre local au 116, ch. de Ninove.

Jeudi 09/06 à 14 heures - Activité 2011/22 - Balade à Bruxelles: L'aristocratique rue aux Laines et le parc d'Egmont

Le square du Petit Sablon est un des hauts lieux de l'art historiciste du 19ème siècle. On y trouve tous les éléments de la culture de la fin du 19ème, nourrie d'histoire, pétrie de références au passé national. C'est une page d'histoire admirablement réécrite et présentée avec un étonnant sens de la mise en scène.

On le revoit toujours avec plaisir.

Les premières traces de la rue aux Laines datent du 13ème siècle lorsque l'industrie drapière faisait la richesse de Bruxelles. La laine était séchée au Wollendries ou Pré-aux-Laines.

Le côté droit de la rue est bordé de maisons ou d'hôtels particuliers datant des 17è, 18è et 19ème siècles auxquels font face une impressionnante série de maisons de maître bâties entre 1903 et 1905. C'est au duc d'Arenberg, propriétaire du palais d'Egmont et de son vaste jardin, que l'on doit l'idée de construire cet ensemble de 26 maisons, face aux anciens hôtels habités par la noblesse.

La rue se termine par une adorable maison néogothique et par une haute maison de style néorenaissance flamand dont l'élégante tourelle à bulbe forme le coin avec la rue du Grand Cerf. Nous entrerons dans le parc d'Egmont par le passage Marguerite Yourcenar. Gravées dans la pierre, on peut y lire des citations de « L'Oeuvre au noir ». Le parc d'Egmont a

conservé l'allure d'un petit parc de château. Il est agrémenté d'une statue du prince de Ligne et de celle de Peter Pan, cadeau des Anglais à la Belgique. L'Orangerie, jardin d'hiver du palais, beau bâtiment néoclassique, est devenu une brasserie-restaurant. C'est là que s'achèvera la promenade.

Rendez-vous à 13 h 45 à l'entrée du parc du Petit Sablon, côté rue de la Régence

Prix : 5 € à payer sur place

Inscription obligatoire avant le 6/6 auprès de Ginette De Corte en téléphonant après 18h au 02/569.53.70 ou 0497/62.85.75

Dimanche 19 / 06 à 10 h 45 – Activité 2011/23 - Promenade pédestre le long de l'Ourthe

Promenade le long de l'Ourthe sur 6 km depuis Hony jusque Tilff, avec un voyage d'approche en train.

Historique :

Lorsque la Belgique vécut sous régime hollandais entre 1815 et 1830, en bons navigateurs, les occupants réalisèrent un plan de canalisation des rivières belges pour favoriser les transports fluviaux et pour réaliser entre autres le chaînon manquant entre le bassin de la Meuse et celui du Rhin.

Pour cela, ils entreprirent la canalisation de l'Ourthe qui devait être reliée par un canal de crête dans le nord du Grand-Duché de Luxembourg à la Sure, elle-même affluente de la Moselle et permettre ainsi de rejoindre le Rhin.

Les travaux furent entrepris sur l'Ourthe canalisée et dotée de petites écluses de 4m de large et de 50m de long environ pour des bateaux de 60 tonnes. (Longueur : 20 m, largeur : 2m20, tirant d'eau : 70 cm)

Malheureusement après la révolution belge de 1830, on préféra dans nos contrées développer les chemins de fer et la poursuite des travaux du canal fut interrompue, avec une navigation limitée entre Liège et Tilff jusque 1950 environ.

Il subsiste un tunnel de crête situé à cheval sur la frontière avec le Grand-Duché (longueur prévue de 2500m dont la moitié environ fut réalisée à 60m de profondeur sous la ligne

de partage des eaux) et dont l'entrée côté belge reste visible au village de Buret (Houffalize).

Ce dimanche, nous parcourrons 6 km à la recherche des vestiges, écluses, chemin de halage etc... (on ne verra pas le tunnel).

Prévoir de bonnes chaussures de marche, nous bénéficierons d'un chemin de halage asphalté.

Emportez votre pique-nique, nous mangerons à une terrasse (ensoleillée ?).

Rendez-vous :

A la gare de Bruxelles Centrale à 10h 45, billet en main (aller retour Bruxelles – Esneux) pour prendre le train de Liège de 11h 02 (les habitants du Brabant wallon peuvent prendre le train en amont à Braine- l'Alleud, direction Bruxelles à 10 h 14, arrivée à Bruxelles Centrale à 10h 36)

Correspondance à Liège avec le train à destination de Jemelle de 12h22, arrivée à Hony à 12h39 (Esneux à 12h 41 pour celles et ceux qui veulent marcher 10 km)

Au retour, nous prenons le train à Tilff à l'heure impaire 28', correspondance à Liège à l'heure 53' vers Bruxelles.

Inscriptions :

Inscription obligatoire pour nous faire connaître vos coordonnées, ceci afin de vous informer de toute rectification de dernière minute ou d'annulation en cas de trop faible participation : au N° 02/569.31.09, ou 0477/39.19.34 Albert ou 0476 /342.799 Nicole.

A bientôt

Nicole et Albert De Preter.

NB : La participation à cette activité est gratuite hormis les frais de transport, toutefois seules les personnes en règle de cotisation (7,50 €) bénéficient de la couverture de notre assurance.

Important

Pour les visites avec réservation et paiement obligatoire, le désistement doit être communiqué impérativement au responsable de la visite dès que possible pour permettre d'avertir les personnes inscrites sur la liste d'attente. Si le responsable de la visite n'est pas informé 24 heures avant la visite par tél. ou GSM, nous ne pourrons assurer le remboursement.

Actualités locales

8èmes floralies à Grand-Bigard du 8 avril au 8 mai 2011.

Nous signalons à nos lecteurs que le parc et les serres du château de Grand-Bigard seront accessibles au public qui pourra y découvrir la huitième exposition florale de printemps.

Les jardiniers du château ont planté pas moins d'un million d'oignons.

On pourra y découvrir non seulement 400 variétés de tulipes, mais aussi des narcisses, des jonquilles, des muscaris bleus et jaunes, des azalées, des rhododendrons, etc...

Le parc est ouvert de 10 h 00 à 18 h 00 et ce du 8 avril au 8 mai 2011.

Les tarifs sont fixés comme suit :

- adultes : 10,00 €
- seniors (60 +), handicapés et étudiants : 9,00 €
- enfants (6-14 ans) : 5,00 €
- groupes de plus de 20 personnes : 9,00 €
- passe-partout valable durant toute l'exposition : 15,00 €.

Notons que les habitants de Dilbeek bénéficient d'un tarif de faveur, à savoir 5,00 € sur présentation d'une pièce d'identité.

Le parc est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Plus d'informations sont disponibles sur le site quadrilingue www.floralia-brussels.be/fr/floralia/.

Notons que la visite de cette exposition n'est pas organisée directement par notre association.

Votre déclaration d'impôts

Deux cas de figure peuvent se présenter :

1) **VOUS NE RECEVEZ PAS DE DECLARATION A REMPLIR.**

Dans ce cas, vous recevrez un document simplifié rempli à l'avance par l'administration fiscale elle-même sur base des éléments connus par le fisc. Une proposition de calcul de l'impôt figurera sur le document.

Vous devrez seulement indiquer au fisc soit votre accord soit votre désaccord.

Je conseille aux contribuables de bien vérifier l'exactitude des chiffres repris et si le fisc a bien tenu compte de tous les éléments déductibles du revenu imposable comme par exemple les personnes à charge, les pensions alimentaires versées, les dons faits à certaines institutions, les frais de garde des enfants, les intérêts et amortissements en capital d'emprunts, les primes d'assurances-vie, les sommes versées dans le cadre de l'épargne-pension, les chèques ALE, certaines dépenses effectuées en vue d'économiser l'énergie (double-vitrage, isolation, frais d'entretien de la chaudière, vannes thermostatiques) ou pour sécuriser une habitation (antivol, alarme incendie) ...

2) **VOUS AVEZ RECU UNE DECLARATION D'IMPOTS.**

Pour obtenir la version en langue française, vous allez sur le site internet du Service Public Fédéral Finances intitulé www.minfin.fgov.be/portail2fr/index.htm.

Ensuite, vous cliquez sur thèmes (à gauche de votre écran), puis sur déclaration d'impôts, puis sur la valise « déclaration » (au milieu de l'écran), ensuite sur « documents » : vous aurez alors le choix des documents que vous souhaitez visualiser et éventuellement imprimer.

Si vous préférez le bon vieux système papier, vous pouvez toujours m'adresser un petit mot et je vous ferai parvenir le document souhaité.

Guy PARDON
Kalenbergstraat 30
1700 Dilbeek

Souvenirs, Souvenirs...

« Marolles, terre d'accueil », à la porte de Hal le jeudi 3 février 2011

Exposition fort intéressante avec une guide qui nous a doublement fait apprécier la visite, en parlant du bâtiment et en nous présentant l'expo. Dès le 12ème siècle, des institutions charitables sont créées dans le quartier. Aujourd'hui encore, de nombreuses institutions aident et soutiennent les habitants des Marolles. Au Moyen Age, les pauvres qui avaient besoin d'aide, bénéficiaient d'une forme de compréhension de la part du public, ils étaient les pauvres du Christ. Pour les donateurs, il s'agissait de faire le bien mais aussi de mériter le ciel. Les premières institutions appelées « Tables du Saint-Esprit » distribuaient nourriture, vêtements, combustible. La rue du Saint-Esprit, derrière l'église de la Chapelle, rappelle cette institution. Les hôpitaux offraient parfois « l'hospitalité » aux pèlerins pauvres et aux voyageurs. Ceux-ci étaient accueillis pour quelques jours dans une infrastructure très réduite: un lieu chauffé et un dortoir. L'hôpital Saint-Julien, implanté au milieu de la rue Haute, procurait ce service. Les hospices organisaient une vie en communauté, en hébergement définitif ; ils recevaient principalement des femmes âgées en petit nombre. C'est en 1174, qu'est créée une léproserie à 1 km du Centre-Ville. Les bâtiments entouraient une chapelle dédiée à saint Pierre. Des sœurs Augustines logeaient sur place et soignaient les malades. Les lépreux occupaient des maisonnettes, ils sortaient en agitant une cliquette. Exclue du corps social, ils étaient perçus comme une menace, on préférait les écarter. Il faudra attendre 1784 pour que cette ancienne léproserie devienne hôpital royal, sous le règne de Joseph II ; depuis lors il n'a cessé de remplir cette fonction. Au 15ème siècle, le Magistrat de Bruxelles prend la direction des institutions existantes. En 1531, Charles-Quint promulgue un édit, ce qui permet d'uniformiser l'assistance publique. On crée à Bruxelles la « Suprême Charité ». Quatre notables, nommés par la Ville en deviennent les maîtres, c'est un peu le CPAS de l'époque.

Leur rôle est de surveiller les comptes et de partager équitablement l'aide entre toutes les catégories de nécessiteux. A la période française, tout changea, les anciens Pays-Bas allaient adopter la législation révolutionnaire relative à la bienfaisance.

Ginette De Corte

Visite du Musée juif de Belgique le mardi 15 mars

Au cours de cette très intéressante visite, le guide a évoqué le douloureux épisode de la profanation par les Juifs d'hosties consacrées. Cette histoire, reposant sur un même scénario de base, a été reprise plusieurs fois au cours de l'histoire, seuls les détails diffèrent. A Bruxelles, elle éclate en 1370 mais d'autres villes l'ont connue: Belitz en Allemagne en 1243, Paris en 1290, Ratisbonne en 1299, Prague en 1388, etc... Dans une chronique écrite par le Liégeois Jean d'Outremeuse, on peut lire qu'en 1150 eut lieu le miracle suivant: «Il arriva à Cologne que le fils d'un Juif qui était converti alla le jour de Pâques à l'église pour prendre le corps de Dieu ainsi que les autres; il le mit dans sa bouche et le porta en hâte à sa maison; mais quand il rentra de l'église, il prit peur et se troubla: il fit une fosse dans la terre et l'ensevelit dedans; mais un prêtre survint, ouvrit la fosse et y trouva la forme d'un enfant, qu'il voulut porter à l'église; mais il vint du ciel une grande lumière, l'enfant fut enlevé des mains du prêtre et porté au ciel. » Les éléments essentiels à la propagation de récits légendaires sont en place: l'acte sacrilège et la transformation de l'hostie en chair vivante. Gravées dans l'imagination populaire, ces accusations allaient être ravivées par le biais des différents cultes, processions, pèlerinages. Le 14ème siècle fut fertile en catastrophes: les famines et la peste de 1347 seront un facteur accélérateur de la persécution des Juifs en Europe.

Le récit chez nous

Le chef de la communauté juive de Bruxelles, un banquier appelé Jonathas, résidait à Enghien avec sa famille. Il aurait sollicité un Juif converti, demeurant à Bruxelles, en vue de

dérober des hosties à l'église Sainte-Catherine en échange d'or. Jonathas est assassiné et son épouse remet les hosties aux Juifs de Bruxelles. Le Vendredi Saint de l'année 1370, ils auraient poignardé les hosties qui se seraient mises à saigner. Les Juifs prenant peur, les confient à une Catherine, Juive convertie, afin qu'elle les transporte à Cologne. Prise de remords, elle se confie au curé de sa paroisse Notre-Dame de la Chapelle. Les Juifs sont arrêtés, torturés et condamnés à être brûlés vifs. Les récits et accusations de sacrilège et crimes rituels vont se poursuivre jusqu'à la fin du 18ème siècle. Elevées au rang de reliques nationales, les hosties devinrent un sujet de vénération. Les vitraux de la cathédrale représentent, en détails d'une rare violence, le percement des hosties à l'aide de dagues. Pour le jubilé de 1770, trois très belles tapisseries sorties des ateliers des frères Van der Borcht représentent la scène du sacrilège avec la même violence. Elles figuraient anciennement dans la cathédrale, elles sont aujourd'hui conservées dans les réserves du Cinquantenaire. En 1870, on voulut commémorer le 500ème anniversaire du prétendu miracle. Les libéraux s'y sont opposés, ils remettaient complètement en question la culpabilité des Juifs. Il a pourtant fallu attendre 1968 pour que cette légende soit démentie et « rectifiée » officiellement par les plus hautes autorités ecclésiastiques du pays. A cette occasion, une plaque en bronze sera apposée dans le chœur de la cathédrale mais on ne peut pas dire que le texte rejette formellement les accusations puisqu'on y attire l'attention sur « le caractère tendancieux des accusations et sur la présentation légendaire du miracle ».

Ginette De Corte

Source: La plaquette éditée à l'occasion des 800 ans de la paroisse de la Chapelle: « La profanation des hosties de Bruxelles de 1370 », par Philippe Pierret.

Visite de l'Albertine le mercredi 6 avril 2011

Nous avons une très bonne guide à la Bibliothèque royale de Belgique. Elle nous a d'abord fait un petit historique. La décision de construire les bâtiments actuels date de 1935 mais la construction s'est étalée de 1954 à 1969. Avant cela, les livres étaient conservés dans un bâtiment de la place du Musée. Le noyau le plus précieux de l'immense collection nous vient des grands ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire qui avaient rassemblé 900 manuscrits. En 1559, Philippe II décide de réunir toutes les collections au palais du Coudenberg. Il nomme un bibliothécaire royal mais il s'agit toujours d'une bibliothèque privée. En 1731, le palais ducal brûle, heureusement la plus grande partie des livres sera sauvée. En 1772, Joseph II décide d'en faire une bibliothèque publique. Nous sommes à l'époque des Lumières, la connaissance doit être diffusée. Lorsque les Français occupent nos régions, les collections sont pillées, les manuscrits envoyés à Paris. Il n'y avait pas d'inventaire, aussi après la défaite de Waterloo, lorsque les Français devront remettre ce qu'ils avaient pris, ce ne fut pas facile de s'y retrouver car d'autres pays avaient subi le même sort. Nous avons récupéré 270 manuscrits sur les 900 d'origine, ce qui reste malgré tout une très belle collection. Les objectifs de la bibliothèque sont la conservation, l'acquisition et la mise à disposition des livres, journaux, périodiques, manuscrits et incunables. La guide nous a emmenés dans la tour où sont conservés tous les livres parus sur le territoire belge et ceux publiés à l'étranger par des auteurs belges (soit 150 km de rayonnages). En effet, tous ces écrits doivent être déposés à la section du Dépôt légal. L'Albertine a également lancé Belgica, sa bibliothèque numérique. Elle scanne d'abord les ouvrages du 19ème siècle car ils sont fragiles mais aussi les cartes, les plans, les journaux. Ce qui permet aux internautes du monde entier d'accéder à l'ensemble du patrimoine numérisé. Nous avons vu la salle de lecture où les jeunes travaillaient principalement sur ordinateur. A partir de 16 ans, chacun d'entre nous peut la fréquenter et consulter un ou plusieurs ouvrages à la journée. En octobre 2010, l'Albertine a inauguré LIBRARIUM, un espace

permanent de découverte des cultures du livre et de l'écrit. Nous l'avons parcouru rapidement en fin de visite. Une partie des trésors de l'institution est mise à la disposition du public. La scénographie originale vous permet d'aborder le thème en circulant dans les espaces proposés. Pour des raisons de conservation, les livres et autres documents anciens sont remplacés tous les 3 mois. L'entrée est gratuite.

Du 30.09.11 au 31.12.11 L'Albertine présentera « La miniature flamande, l'apogée du livre manuscrit ». L'exposition se tiendra dans la jolie chapelle de Nassau, le Forum et une galerie attenante. Je ne manquerai pas de vous la proposer. La chapelle Saint-Georges, oratoire du palais de Nassau sert aujourd'hui de salle d'exposition mais elle a connu d'autres destinations. Elle fut cellier et entrepôt de brasseur. Elle faillit disparaître sous la pioche des démolisseurs, la reine des Pays-Bas de la famille Orange-Nassau serait intervenue. C'est ici que les iguanodons de Bernissart ont été reconstitués et que chaque pièce a été numérotée.

Ginette De Corte

Ailleurs dans la périphérie

Certaines associations "sœurs" vous proposent pour cette même période des activités dont vous pourrez prendre connaissance en appelant :

- Alseberg-Beersel-Culture: 0475/23.19.91
- Berchem-Ste-Agathe: 02/469.26.75 au Centre culturel francophone " Le Fourquet", Place de l'Eglise, 15
- Grimbergen: 02/268.44.49 ou 02/262.11.99
- Rhode-St-Genèse: Mr. Decroly 02/358.28.71
- Leeuw-St-Pierre qui tient une bibliothèque ouverte tous les samedis non fériés de 9 heures à midi, infos au 02/377.18.14
- Zaventem: 068/55.32.64 ou 0475/47.27.64

COMMUNIQUE DU JOURNAL LE SOIR

Le 15 mars, **LE SOIR** a lancé une sixième édition qui viendra étoffer les cinq éditions quotidiennes (Namur-Luxembourg, Liège, Hainaut, Bruxelles et Brabant wallon). "Bruxelles périphérie" s'adresse aux Francophones qui vivent dans les 19 communes ceinturant Bruxelles.

La structure institutionnelle de notre pays est en pleine mutation. Nous nous dirigeons vers plus de pouvoirs donnés aux Régions. Il est, dès lors, de notre devoir d'information d'accompagner les Francophones de la périphérie dans la compréhension des éventuels transferts de compétences qui se profilent et de leur fournir une information régulière sur les mesures qui les touchent au quotidien. C'est tout le sens d'un journal qui joue à la fois la carte nationale et de proximité. En tant que compagnon de vie, il vise à faciliter celle-ci dans toutes ses dimensions.

La nouvelle édition propose deux pages d'information bruxelloise ainsi qu'une page de nouvelles de la périphérie. **Cette initiative est unique dans la presse quotidienne belge.** Elle vise à donner aux Francophones des moyens supplémentaires de connaître leur environnement de vie et de mieux le gérer. Cette édition est également une occasion unique pour les intervenants de la vie dans ces communes, de faire connaître aux francophones qui y habitent les initiatives, les rendez-vous et de participer, en direct, aux débats évidemment nombreux mais indispensables qui animent, en particulier, ces 19 communes.

L'arrivée d'une sixième édition est un véritable évènement. La priorité éditoriale n'est pas communautaire mais vise très clairement l'information de proximité et de service. C'est dans cette optique que travailleront nos journalistes de terrain.

LE SOIR

Editeur responsable : Guy Pardon Kalenbergstraat, 30, 1700 Dilbeek.

Association culturelle de Dilbeek A.S.B.L .

Siège social : Bodegemstraat, 175, 1700 Dilbeek

Compte bancaire: BE31 0882 0522 8955

Site internet: www.association-culturelle-dilbeek.be

La présente publication s'efforce de communiquer des informations les plus fiables possible. L'ASBL ne peut toutefois être tenue pour responsable d'informations erronées quelle qu'en soit l'origine et/ou la cause.